

Recueils de notes de service.

Numéro d'inventaire : 1978.05643 (1-6)

Type de document : manuscrit, tapuscrit

Date de création : 1938

Description : 6 cahiers où sont collées des feuilles ronéotées ou manuscrites. Mouillures, bords très dégradés.

Mesures : hauteur : 255 mm ; largeur : 190 mm

Notes : 1924 à 1938.

Mots-clés : Gestion des établissements d'enseignement

Filière : École primaire élémentaire

Niveau : Élémentaire

Nom du département : Côte-d'Or

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : n.p.

Lieux : Côte-d'Or

Note -

Coopératives scolaires - M^r le Ministre en conseille la création pour éviter au manque de crédits communaux pour alimenter les musées scolaires et faire les menus achats d'utilité commune (administration par les élèves sous direction et contrôle des maîtres).

Roulement des livres entre bibliothèques - Apporter tout l'intérêt et la régularité désirable au fonctionnement de ce procédé qui fait ses preuves.

Enveloppes préparées pour réponses rapides ou plus discrètes - On oublie souvent de la joindre aux plis qu'on m'adresse.

Listes des livres scolaires autorisés dans la Côte d'Or - Voir bulletins de 1913 et des années qui suivent avant d'introduire un livre dans l'école.

Inspe^m médicale - Là où elle est instituée, les maîtres doivent provoquer et diriger les visites du médecin.

Affichage à proximité des bureaux - Composition des comm^m scol^m, du comité de la caisse des écoles, de la biblioth^é - Délégué cantonal - Mideux - Inspe^m - Maît^m de cout^m - Congis (pour diurnais et Ponilly) joindre à la demande la notice prévue pour les autres cantons de la circonscription. Demande le modèle au canton

Tréquent, 1 scol - Envoyer les relevés mensuels le 5^m du mois, y joindre la lettre prévue pour le maire et l'avis motivé des maîtres. Mentionner l'autorisation donnée à certains élèves. Inscrire ceux-ci au registre et marquer leurs absences.

Cartes à 1/2 tarif - Je ne répondrai pas aux demandes faites après le 20 juillet ni aux demandes irrégulières.

C.E.P.E - Tout le personnel sera présent au lieu de l'examen sauf autor^m sp^l de ma^r part Inspe^m et Inspe^m ayant l'intention de demander leur changement - M'en informer dès maintenant, sans autres précisions.

Centenaire de Pasteur - M^r adresse par retour du courrier s'il y a lieu une demande pour recevoir (le paiement sera demandé ultérieurement)

- 1^o Un plâtre simili terre - criste 27x21 avec agrafe - 4 frs francs 5^f
- 2^o Le même en céramique peinte 15^f
- 3^o des cartes postales représentant cette plaquette (en préparation)
- 4^o une belle gravure d'après le tableau d'Edelfelt (prix 14^f)

Reçu 30/4/17. Envoi. même jour.

à Inspe^m par
H. de Brun

Note de service.

- 1° Adresse de vacances - Donnez-là à votre bureau de poste et non à l'Inspecteur primaire (contrairement aux indications du bull. séd.).
- 2° Cartes à 1/2 tarifs - Je ne répondrai pas aux demandes irrégulières ni à celles qui me parviendront après le 25 juillet.
- 3° Conférences pédagogiques - Les rapports demandés par le bulletin devront me parvenir avant le 20 août, pour que j'aie le temps de les examiner.
- 4° Correspondances indispensables de vacances - M. l'ad. adresser à Semur Joindre enveloppe préparée pour toute réponse.
- 5° Livres classiques - Penser à ceux qu'on voudra présenter en conférences pédagogiques. Voir bulletin pour règles à observer.
- 6° Affaires urgentes - Ne pas attendre un dernier moment pour m'en saisir - Le 25 juillet me paraît un maximum.
- 7° Travaux scolaires - Penser à demandes nettoyages et réparations en temps opportun. J'insiste spécialement auprès des instituteurs qui vont prendre leur retraite prochainement.
- 8° Caisse nationale des retraites - (voir bulletin de juin 1963)
M'envoyer pour le 15 juillet au plus tard les pièces indiquées.
(contrairement à ce que dit le bulletin).

L'insp. prim.
Signé H. Fabron.

Reçu 18 juillet 18h30. Envoi 20 juillet.

NOTE de service.

1. La présence aux conférences pédagogiques est obligatoire pour tous les Ins^{ts} et Ins^{cs} (Directeurs, adjoints, intérimaires) à moins d'excuses motivées sérieusement.
2. Chaque Ins^t et chaque Ins^c (chargés de classes ou adjoints) voudra bien reporter le jour de la conférence pour me les présenter :
 - a) un emploi du temps adapté à sa classe et le plus poss. vie conforme à l'horaire du 23 février 1963.
 - b) une répartition mensuelle des diverses matières du programme sur les différents cours de sa classe (répartition limitée aux grandes lignes du programme de fév. 1963). Cette répartition pourra être limitée au 1^{er} trimestre et tiendra compte des conditions particulières de la classe.
3. Je rappelle qu'une étude sérieuse des textes des 23 et 24 fév. 1963 est indispensable pour une participation désirable à la discussion des conf^s pédag. et surtout pour l'accomplissement de sa tâche à partir de la présente année scol.
4. Toute proposition d'inscription ou de modification de manuels scolaires sera faite par écrit sous forme de rapports - officieusement explicités - Les manuels remis à l'Ins^p prim^{re} sera rendus quelque temps après.
5. Les Ins^{ts} des chefs lieux de cantons sont priés de préparer matériellement les conférences comme d'habitude. Ils voudront bien inviter de ma part les délégués cantonaux et les Ins^{ts} de circonscription.
6. J'aimerais envoyer les listes nominatives etc. par canton.

L' Ins^p prim^{re}
Signé Labrousse.

Réçu 5. envoi même jour.